

Souhil Meddah. Expert et promoteur en Bourse

«Les facteurs de mobilisation interne sont en nette régression»



Le financement de l'économie par la rente pétrolière semble montrer de sérieuses limites, tant cette rente se tarit sous l'effet de la chute des cours du brut. Le gouvernement est en quête d'un nouveau mode de financement. Selon vous, le marché financier serait-il le produit de substitution approprié ?

Le modèle de financement de notre économie nationale repose essentiellement sur deux sources ; la première étant externe, alimentée par les valeurs encaissées en monnaies étrangères et à partir desquelles nos engagements vers l'étranger sont employés avec un solde logé en réserve de change en cas d'excédent ou compensé par ce même fonds dans le cas où il y a un déficit de la balance commerciale. La deuxième source, qui est interne, est partagée entre une fiscalité pétrolière par laquelle transitent les valeurs des exportations converties en dinars et une fiscalité ordinaire alimentée par les impositions des différentes activités industrielles et commerciales et enfin la consommation.

Or, dans notre conjoncture actuelle, les facteurs de mobilisation internes sont en nette régression suite à la chute du prix du pétrole, ce qui provoque une diminution de l'épargne nationale institutionnelle face aux besoins en termes de création d'entreprises et de richesses. Dans ce cadre-là, il existe d'autres alternatives dans la mobilisation des ressources internes, notamment par le marché financier ou la Bourse d'Alger, qui est un espace de rapprochement entre les acteurs financiers institutionnels et privés (entreprises et ménages) qui possèdent un important potentiel en moyens de financement parfaitement adapté aux demandes exprimées dans les secteurs créateurs de valeur ajoutée (entreprises et grands projets). Il s'agit d'une mobilisation sans intermédiation, c'est-à-dire que l'espace est ouvert à tous, sans passer par des institutions classiques ou autres formes de budgétisation. Il permet en même temps aux offreurs de financement de faire fructifier leurs actifs et aux demandeurs (sociétés, grands projets) de disposer de ces moyens pour pouvoir développer leurs activités et de contribuer à la création des richesses.

Cette mobilisation peut-elle se faire via les deux compartiments du marché financier ?

D'un autre côté, le marché boursier est scindé en deux grands marchés : celui des titres de créance (marché obligataire) par lequel une société ou un grand projet peut souscrire et vendre des obligations en faisant des levées de fonds à titre d'endettement moyennant d'une rémunération sur les obligations pour le souscripteur qui lui détient une créance.

Et aussi un deuxième marché qui est celui des titres de participations (actions) qui, lui, permet à la société de faire des appels publics à l'épargne pour mobiliser d'importantes ressources. Ces valeurs représentent des titres de propriété de leurs détenteurs, leur rémunération obéit à deux règles différentes ; l'une sur les résultats ou dividendes et l'autre sur la variation du marché secondaire des actions. Enfin, tous les titres sont cessibles via un marché d'occasion, appelé marché secondaire, dans lequel les investisseurs peuvent vendre ou acheter des titres de créance ou de participation.

Quels sont les avantages du marché financier ? La conjoncture lui offre-t-elle une seconde vie alors qu'il était boudé des années durant par les investisseurs ?

Il existe deux types d'avantages ; l'un macro-économique, traduit par une mobilisation rapide et directe des ressources financières pour les besoins de financement et le développement de l'économie nationale (création d'entreprises, financement des projets...) ; un autre avantage micro-économique qui permet aux investisseurs institutionnels ou privés (entreprises ou ménages) de fructifier leurs actifs financiers tout en misant sur des participations attractives et à moindre risque.

Il existe aussi d'autres avantages de motivation pour les investisseurs, d'où la quote-part du capital flottant qui sera totalement exonérée d'impôts pour les bénéfices dégagés, les dividendes encaissés et même sur les plus-values de cession réalisées sur le marché d'occasion ou secondaire.

La tendance actuelle des pouvoirs publics se caractérise par une volonté d'aller vers une diversification dans les ressources ou les instruments de financement des projets et avec l'introduction prochaine d'une société privée exerçant dans le domaine pharmaceutique, prévue pour ce mois et d'une autre entreprise publique prévue pour avril prochain, le rôle de la Bourse est devenu plus qu'important en tant qu'espace de rapprochement entre offreurs et demandeurs de financement. □

Ali Titouche